



Communiqué de presse du PDC Jura-Sud

Soutien total à nos ami-e-s de Moutier

Le PDC Jura-Sud a pris connaissance, avec regrets, de la décision du Tribunal administratif cantonal bernois maintenant l'annulation du vote démocratique du 18 juin 2017 à Moutier. Cette ville devra malheureusement encore patienter avant son transfert dans la République et canton du Jura.

Les citoyennes et les citoyens de la majeure partie des communes du Jura-Sud ont exprimé leur volonté de rester bernois lors du vote du 24 novembre 2013. Soit. Nous respectons et continuerons de respecter cette décision populaire.

À Moutier, la réalité est parfaitement différente, dans le sens où une majorité évidente de la population prévôtoise a préavisé favorablement, en novembre 2013, un rapprochement entre l'actuel canton du Jura et le Jura bernois, ce qui motiva tout naturellement les autorités de la ville à organiser le vote communaliste du 18 juin 2017. Avec un écart de 137 voix, les Prévôtoises et les Prévôtois ont alors décidé de quitter le canton de Berne pour rejoindre celui du Jura. Il convient de respecter cette décision démocratique.

Au vu de la situation, nous ne pouvons que soutenir nos ami-e-s de Moutier qui se sentent légitimement trahi-e-s. Le PDC Jura-Sud les soutiendra dans les actions qu'ils entreprendront pour que leur volonté soit respectée et qu'elle puisse enfin se concrétiser.

Court, le 29 août 2019

Contact

Jacques Frei

Président du PDC Jura-Sud

079 602 45 60

jackfrei@bluewin.ch